

Economie | Ford Blanquefort : vers un accord de revitalisation



Ce vendredi en conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont été soumis à l'approbation d'un protocole d'accord engageant Ford Aquitaine Industries et plusieurs collectivités à une contribution financière de 18 millions d'euros de la part du constructeur pour réindustrialiser le site. Cet accord final devrait être signé dans le courant du mois d'octobre et fait suite à de longs mois de pourparlers entre les institutions (y compris le gouvernement) et l'entreprise. Il signe également la fin de toute poursuite pour obtenir le remboursement des 22 à 26 millions d'euros d'aides publiques versées à Ford entre 2013 et 2018...

Bordeaux Métropole votait ce vendredi un protocole d'accord à signer avec l'État, la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, la ville de Blanquefort et Ford Aquitaine Industries au sujet de la revitalisation du site de Ford Blanquefort.

Ce protocole propose une contribution financière de 18 millions d'euros prévoyant notamment le transfert de la totalité du terrain (près de 13 hectares) "au bénéfice de la métropole dans le cadre d'une dation en paiement à titre gratuit", le transfert des équipements qui doivent être mis à disposition des lycées et centres de formations de Nouvelle-Aquitaine, la remise en état de l'usine (notamment des sols et eaux souterraines et la démolition des bâtiments). En mars, suite à la demande du gouvernement, celui-ci avait annoncé que le constructeur automobile allait verser vingt millions d'euros, Ford préférant parler dans un communiqué d'une "lettre d'intention avec le gouvernement français qui offre un soutien à la revitalisation significativement supérieur aux exigences légales". La métropole précise également que ce protocole prévoit des "engagements complémentaires" mais tout de même significatifs : l'abandon des recours engagés par les collectivités pour être remboursés des aides versées à Ford pour maintenir l'activité sur le site (entre 22 et 26 millions d'euros), une "communication encadrée" d'un an et une clause de revoyure "dans le cas où la condition relative à la fermeture du site et les licenciements ne serait pas réalisés".

"On accepte parce qu'on n'a pas le choix"

Le président de Bordeaux Métropole, Patrick Bobet, a donné quelques précisions sur les conséquences de cette décision ce vendredi. "On n'est pas vraiment satisfaits mais on l'accepte parce qu'on n'a pas le choix. Ford avait

acheté le terrain au prix du foncier. Nous allons lancer aux côtés de la région et du département un Appel à Manifestation d'Intérêts" que nous soumettrons à l'État de manière à ouvrir le champ des possibilités. J'ai appris que la maire de Blanquefort recevait déjà des promoteurs, preuve que le site intéresse. Pour l'instant, on ne s'interdit rien. Ford, de son côté, s'engage à dépolluer le site. Pour ce qui est de la vente, Bordeaux Métropole pourrait évidemment se positionner comme les autres candidats qui seraient intéressés. Pour l'instant, nous allons laisser les discussions se faire, il ne serait pas judicieux de racheter le site pour le revendre à un promoteur ensuite. Ça pourrait se faire en plusieurs étapes".

Du côté des salariés, le leader syndical Philippe Poutou s'était récemment dit prêt à engager de nouvelles poursuites. La métropole précise enfin que l'accord devrait être signé d'ici la fin du mois d'octobre et que la signature de l'acte de dation et le transfert de propriété du terrain des circuits devrait intervenir "au plus tard" le 29 février 2020. La fin des opérations de remise en état du site, elle, est estimée à 2024.



Romain Béteille

*Crédit Photo : aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 27/09/2019
[Url de cet article](#)*